

# ORGANISER LE DON DE PRODUITS AGRICOLES SUR MA COMMUNE

## > Jouer la proximité avec les agriculteurs de sa commune



Identifier les ressources agricoles de ma commune



Rencontrer les agriculteurs et évaluer les possibilités de récupération de produits invendus



Organiser avec SOLAAL le don des invendus



## > Mobiliser les autres parties prenantes



Organiser la mise en commun des moyens avec les communes voisines



Prendre contact avec les délégués cantonaux des syndicats agricoles



## > Optimiser la logistique



Une association organise un glanage avec un agriculteur de la commune



Les produits glanés en surplus sont donnés à l'association d'aide alimentaire lors d'une de ses livraisons à la commune



## PENSEZ-Y !

> Exemple de la Communauté de communes d'Aunis-Sud : soutenir les agriculteurs en précarité. Pour remettre en selle les agriculteurs en précarité, qui venaient chercher des produits auprès du CIAS, ce CIAS a signé une convention avec Uniterres (ANDES).

<https://aunis-sud.fr/vivre-en-aunis-sud/cias/1111-2/> - Uniterres : [http://youtube.be/wO\\_EJ3wC0R8](http://youtube.be/wO_EJ3wC0R8)  
> Retrouvez les coordonnées des délégués cantonaux sur le site internet des syndicats agricoles et des Chambres d'agriculture.



LES ASSOCIATIONS D'AIDE ALIMENTAIRE ONT UN GRAND BESOIN DE PRODUITS FRAIS. GRÂCE À VOTRE ACTION, VOUS CONTRIBUEZ À L'ÉQUILIBRE NUTRITIONNEL DES PLUS DÉMUNIS QUI ONT PEU ACCÈS À CES PRODUITS.

## ILS TÉMOIGNENT...



*« Le CCAS de la commune s'appuie sur une association, Saint-Martin Solidarité, qui inclut l'aide alimentaire parmi ses activités ; elle réalise des colis en s'approvisionnant chez un agriculteur-marâcher, qui fait de la vente directe, et un charcutier. Elle dispose d'un compte chez ces fournisseurs qui est financé par la mairie. Les colis sont ensuite livrés aux personnes dans le besoin. Ce dispositif évite de les stigmatiser chez les commerçants, notamment via des bons alimentaires. »*

**Angélique DELAHAYE**, marâchère, maire de Saint-Martin-le-Beau (37)

**« SOLAAL, C'EST SIMPLE COMME UN COUP DE FIL ! »**

Jean-Michel HAMEL, producteur

**CONTACTEZ SOLAAL : 01 53 83 47 89 • [dons@solaal.org](mailto:dons@solaal.org) • [www.solaal.org](http://www.solaal.org)**

ASSOCIATION RECONNUE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL